

## 7. PIECE 7 : PIECE JUSTIFIANT L'ACCORD DES PROPRIETAIRES



**Objet : Aménagement du secteur « PLANCHAMP »  
à VALMOREL – 73260 LES AVANCHERS-VALMOREL  
Dossier défrichement**

### AUTORISATION

Le Maire de la Commune de Les Avanchers-Valmorel, autorise :

Domaine Skiable de Valmorel - SAS  
VALMOREL – « La Tour »  
73260 LES AVANCHERS-VALMOREL

Ses ayants-cause ou ayants-droit à déposer un dossier portant défrichement dans le cadre de la réalisation du TC PLANCHAMP sis sur les parcelles communales lieudit « PLANCHAMP » section E, n° 61, 516, 519 ; et à la suite, réaliser ces travaux portés par l'autorisation qui lui sera délivrée.

Etabli le : 07.07.2022  
Les Avanchers-Valmorel  
Le Maire,  
Jean-Michel VORGER



Mairie  
Chef Lieu - 73260 Les Avanchers-Valmorel  
Tél. : 04 79 09 83 27  
mairie@valmorel.com

[www.lesavanchers.fr](http://www.lesavanchers.fr)